



## COMMUNIQUÉ

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 17 juin 2005

### LE COMMISSAIRE, EN POSTE JUSQU'À LA FIN, PREND DES MESURES POUR FAIRE AVANCER L'ENQUÊTE SUR CORNWALL

(Cornwall, ON) Équitable. Ouverte. Publique. Transparente. Voilà quatre mots clés qui décrivent la façon dont le commissaire nommé pour présider l'Enquête publique sur Cornwall entend diriger cette enquête.

Au cours d'une séance d'information pour les médias tenue aujourd'hui, le commissaire G. Normand Glaude a réitéré son engagement à l'égard d'un processus qui tiendra le public au courant des progrès de la Commission et de tout développement pertinent. Le commissaire Glaude a également annoncé les mesures qu'il a prises – et qu'il prendra dans un avenir rapproché – pour faire progresser l'Enquête et permettre d'amorcer les audiences.

« Je suis ici, à Cornwall, pour vous informer – et pour assurer aux gens de Cornwall et de l'Ontario – que j'ai l'intention d'accomplir ce mandat dans sa totalité, et que je resterai en poste jusqu'à la fin », a affirmé le commissaire Glaude. « Je travaille avec diligence pour réunir une équipe de la Commission qui m'aidera à accomplir mon mandat, et pour entreprendre les audiences de l'Enquête le plus tôt possible. »

Le commissaire a souligné plusieurs décisions prises pour faire avancer l'Enquête :

- Peter Engelmann a été nommé procureur de la Commission;
- Les audiences de l'Enquête seront publiques et tenues à Cornwall dans les deux langues officielles;
- Un site Web de l'Enquête sera mis en place cet été; et
- La Commission fera rapport au public de façon régulière par des mises à jour aux médias.

Le mandat de la Commission consiste à faire enquête sur les événements entourant des allégations d'abus sur des jeunes gens à Cornwall. Le commissaire Glaude a le mandat d'examiner la réponse du système judiciaire et des autres institutions publiques aux allégations d'une tradition d'abus. Pour réaliser ce mandat, le commissaire Glaude a encouragé une participation active de la part des personnes touchées.

« Ensemble, nous pouvons faire en sorte que la ville de Cornwall et toute autre ville de l'Ontario ne se retrouvent plus jamais dans une telle situation », a ajouté le commissaire Glaude. « J'ai l'intention de servir la collectivité de Cornwall avec diligence et au meilleur de mes capacités. Je le ferai en m'assurant que cette commission accomplisse son mandat avec ouverture, transparence et en totalité. Je demande à la collectivité d'avoir confiance en l'engagement résolu que j'ai pris à son égard. »

- 30 -

**Renseignements :**

Marie-Josée Lapointe

(613) 244-5777

(613) 794-4620 (portable)